AIPE – Association Indépendantes des parents d'élèves
Collège Roger Poulnard – Bâgé-Dommartin

Bâgé-Dommartin, le 9 novembre 2026

Objet : Conditions de scolarisation au collège Roger Poulnard – Demande de mesures concrètes

Monsieur le Directeur académique,

À l'occasion de votre venue au collège Roger Poulnard, nous souhaitons vous interpeller une nouvelle fois sur les conditions de scolarisation de nos enfants.

Par nos courriers du 26 février et du 8 juin 2026, nous avions alerté vos services sur les conséquences prévisibles des effectifs importants annoncés pour cette rentrée. Nos préoccupations concernaient notamment la qualité des apprentissages, les possibilités de suivi individualisé, l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers et les conditions matérielles d'accueil.

Depuis ces premières alertes, des explications nous ont été apportées. Nous en avons pris connaissance, mais elles n'ont pas permis de répondre de manière satisfaisante aux préoccupations exprimées par les familles.

Aujourd'hui, les retours des parents et nos échanges avec les personnels éducatifs montrent que des difficultés persistent.

Nous ne souhaitons donc pas revenir une nouvelle fois sur les justifications des moyens attribués. Nous attendons désormais des décisions et des mesures concrètes permettant d'améliorer les conditions de scolarisation de nos enfants.

Des effectifs qui pèsent sur le quotidien et les apprentissages des élèves

Au-delà des chiffres et des questions d'organisation, nous souhaitons faire entendre la parole des enfants, telle qu'elle nous est rapportée par leurs parents.

Dans des classes chargées, certains élèves évoquent notamment :

- **La difficulté à oser prendre la parole**, par timidité, par peur du regard des autres ou parce qu'ils perçoivent leur enseignant comme déjà très sollicité par la gestion du groupe et les besoins individuels de leurs camarades.
- **Un effort de concentration accru**, pour faire abstraction du bruit, des mouvements et des sollicitations autour d'eux afin de rester attentifs aux cours.
- **Une fatigue physique et nerveuse en fin de journée**, qui peut rendre plus difficile le travail personnel à la maison.

Ces témoignages ne décrivent pas nécessairement le vécu de tous les élèves. Ils doivent néanmoins être entendus, car ils interrogent les conditions dans lesquelles nos enfants apprennent et vivent leurs journées au collège.

Nous nous inquiétons également du risque de voir une part croissante de l'accompagnement scolaire reportée sur les familles, accentuant les **inégalités** selon l'aide dont chaque enfant dispose à domicile.

Des classes chargées et des moyens qui peinent à répondre à la diversité des besoins

Les effectifs importants constituent déjà une difficulté pour assurer un suivi individualisé de l'ensemble des élèves. Cette difficulté devient particulièrement préoccupante lorsque, au sein de ces mêmes classes, les enseignants doivent également répondre aux besoins spécifiques d'élèves bénéficiant d'un PAP, d'un PPS ou accueillis en classe ordinaire dans le cadre du dispositif ULIS.

Ces situations nécessitent des réponses différentes, mais toutes demandent du temps, de la disponibilité et des adaptations pédagogiques. Dans des classes déjà chargées, comment permettre aux enseignants de répondre aux besoins de chacun sans que certains élèves risquent de passer au second plan ?

La situation des élèves bénéficiant du dispositif ULIS appelle une vigilance particulière. Leur inclusion dans les classes ordinaires doit leur permettre de participer pleinement aux apprentissages. Or, selon les témoignages que nous avons recueillis, ces temps d'inclusion ne s'accompagnent pas toujours d'un renforcement de la présence des AESH, alors même que les classes accueillent déjà un nombre important d'élèves, parmi lesquels certains nécessitent également des adaptations spécifiques.

Les AESH nous ont fait part de difficultés concrètes : elles se considèrent trop peu nombreuses et estiment que les heures d'accompagnement disponibles ne permettent pas toujours de répondre aux besoins de certains élèves nécessitant une aide particulièrement soutenue. Elles expriment un sentiment de frustration et d'impuissance face à des besoins qu'elles ne parviennent pas à couvrir pleinement, malgré leur investissement.

Le problème est donc cumulatif : des classes chargées, des besoins éducatifs multiples et des moyens d'accompagnement qui, ne suivent pas suffisamment.

Cette situation met les enseignants et les AESH face à des exigences difficiles à concilier. Elle soulève surtout une question fondamentale : comment garantir à chaque élève les adaptations et l'accompagnement dont il a besoin lorsque les moyens disponibles ne semblent pas correspondre à la réalité des besoins présents dans les classes ?

Un PAP ou un PPS doit se traduire par des aménagements effectivement mis en œuvre. De même, l'inclusion d'un élève bénéficiant du dispositif ULIS ne peut se résumer à sa présence dans une classe ordinaire : elle doit lui permettre d'apprendre, de participer et de progresser dans des conditions adaptées.

Le repérage du mal-être : une mission qui exige du temps et de l'attention

L'Éducation nationale affirme sa volonté de renforcer le repérage et l'accompagnement des élèves en situation de fragilité psychologique.

Nous partageons cet objectif. Mais sa mise en œuvre suppose que les adultes puissent être attentifs aux changements de comportement, aux signes de retrait et aux difficultés parfois peu visibles.

Dans des classes chargées, cette vigilance individualisée représente une exigence supplémentaire pour des enseignants déjà fortement sollicités.

Comment assurer pleinement cette mission sans donner aux équipes les conditions nécessaires pour l'exercer ?

Il ne s'agit pas de remettre en cause les dispositifs institutionnels, mais de s'assurer que les moyens disponibles permettent leur application effective.

Après plusieurs alertes, le temps des explications doit laisser place à celui des actions

Monsieur le Directeur académique, nos courriers de février et de juin 2026, ainsi que les échanges intervenus depuis, témoignent de la persistance de nos préoccupations.

Les explications qui nous ont été apportées ne suffisent plus à répondre aux difficultés rencontrées sur le terrain. Les familles attendent désormais des améliorations concrètes.

Nous demandons :

1. **Un réexamen des moyens attribués au collège**, avec la recherche de solutions permettant d'alléger les conditions d'enseignement dans les classes chargées et d'améliorer le suivi individualisé des élèves.
2. **Des mesures effectives pour répondre aux besoins éducatifs particuliers**, notamment par un renforcement des moyens d'accompagnement humain lorsque les besoins le justifient, une meilleure prise en compte des conditions d'inclusion des élèves du dispositif ULIS en classe ordinaire et des conditions permettant la mise en œuvre réelle des adaptations prévues dans les PAP et les PPS.
3. **Des engagements précis sur les actions qui seront entreprises**, avec un calendrier de mise en œuvre et un suivi de leur réalisation.

Nous sommes conscients que certaines décisions nécessitent des arbitrages. Mais les contraintes administratives et budgétaires ne peuvent constituer une réponse durable aux difficultés que nous signalons depuis plusieurs mois.

Les élèves, les enseignants, les AESH et les familles ne peuvent continuer à compenser, par leurs seuls efforts, les limites des moyens disponibles.

Nous n'attendons plus seulement que nos préoccupations soient entendues. **Nous attendons qu'elles soient suivies d'actes.**

Nous vous remercions de l'attention portée à notre démarche et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de notre considération respectueuse.

Les représentants des parents d'élèves de l'AIPE
Collège Roger Poulnard – Bâgé-Dommartin